



Alerte presse du 03 février 2021

#Artisanat / #Bâtiment / #Chantiers / @gouvernementFR

Repas sur les chantiers : Premier Bilan

Suite à la mobilisation des CAPEB départementales, près de 250 restaurants en France ont pu ouvrir pour accueillir les actifs de l'artisanat du bâtiment

Suite à la mobilisation de 50 CAPEB départementales, les salariés des petites entreprises du bâtiment peuvent déjeuner à l'abri dans certains restaurants, en toute légalité et dans le strict respect des gestes barrières. Alors que de nombreux départements sont en vigilance orange pour cause d'intempéries, il est plus que jamais nécessaire que les artisans et leurs équipes (*compagnons, salariés et apprentis*) puissent profiter d'une pause déjeuner au chaud et au sec.

250 restaurateurs dans toute la France ont ainsi obtenu l'autorisation d'accueillir les actifs du Bâtiment La CAPEB salue cette mesure exceptionnelle qui permet de plus aux restaurateurs de maintenir une certaine activité et qui concerne, dans le secteur de l'artisanat du bâtiment, plus d'un million d'actifs répartis sur l'ensemble du territoire.

Jean-Christophe Repon, Président de la CAPEB, déclare : « Avec les conditions hivernales, il devenait urgent de proposer une solution aux artisans du BTP pour leur permettre de se restaurer au chaud et au sec, tout en respectant évidemment les gestes barrières. Leur santé est en jeu ! Cette ouverture exceptionnelle et limitée aux professionnels du bâtiment est une excellente nouvelle pour nos adhérents mais aussi pour les restaurateurs. Je ne peux que me féliciter de l'action de l'U2P et de la CAPEB dans son ensemble qui a permis d'aboutir à ces ouvertures. Et notamment la forte mobilisation de nos CAPEB départementales, comme par exemple hier dans le Bas-Rhin. J'invite évidemment les restaurateurs à ouvrir de plus en plus leurs portes à nos entreprises artisanales ! »

À propos de la CAPEB :

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat* du Bâtiment, lequel dénombre :

- 557 306 entreprises employant moins de 20 salariés**, soit 99% des entreprises du Bâtiment
- 651 011 salariés, soit 59% des salariés du Bâtiment
- 56 093 apprentis, soit 77% des apprentis du Bâtiment

Ces entreprises réalisent 86,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 60% du CA du Bâtiment

* Définition d'une entreprise artisanale : une petite entreprise qui peut employer ou non des salariés et qui est inscrite au Répertoire des métiers.

** Ces chiffres sont extraits de la nouvelle publication : « Les chiffres clés de l'artisanat du Bâtiment 2020 »

https://twitter.com/capeb_fr - www.capeb.fr

Contacts presse

CAPEB : Isabelle Planchais - tél : 01 53 60 77 81 et 06 08 56 78 06 - i.planchais@capeb.fr

Agence Hopscotch : Alice Augeraud - tél : 01 58 65 00 54 - aaugeraud@hopscotch.fr